

L'ÉCHODILON

Saint-Odilon
de-Cranbourne

VOLUME 14 NUMÉRO 6

Novembre 2024

À NE PAS MANQUER!

Prochaine
parution en
décembre 2024

Foodtruck Sur place

Près de **50** exposants
MARCHÉ DE NOËL
De St-Odilon
23 novembre
10:00 à 16:00
Salle Municipale

Père Noël et Mascottes

Photobooth 360
MDJ Robert-Cliche

Mocktails

Jeunes entrepreneurs de
l'École Arc-En-Ciel

Chorale sur place

1400\$
EN PRIX ET
CERTIFICATS
CADEAUX

Roue de fortune de Noël

L'ÉCHOdilon est notre bulletin d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

Rédaction et mise en page:

Dominique Giguère

Collaboratrices:

Nathalie Boily

Mélissa Chrétien

Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne
111, rue Hôtel de ville
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

www.saint-odilon.qc.ca

DES NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Suivi des dernières séances du conseil municipal

Nous vous présentons un bref résumé des points discutés lors des dernières séances du conseil municipal. **Pour plus de détails et pour consulter les décisions précises prises lors de ces séances, vous pouvez accéder aux procès-verbaux complets sur notre site internet.** Nous vous invitons à rester informés des développements municipaux qui touchent notre quotidien et à participer activement à la vie de notre communauté.

Séance ordinaire du 11 novembre 2024

Le 11 novembre dernier, le conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne s'est réuni pour sa séance ordinaire. Voici un aperçu des principales décisions et résolutions adoptées lors de cette rencontre.

Administration générale

Le conseil a approuvé les procès-verbaux des séances précédentes, incluant les séances extraordinaires et ordinaires d'octobre et début novembre. Les membres ont également adopté le calendrier des séances du conseil pour l'année 2025, qui sera publié prochainement pour informer les citoyens des dates à venir.

En matière de réglementation, le conseil a procédé à l'adoption d'un règlement de régie interne pour assurer l'ordre et le bon déroulement des séances du conseil. De plus, une directive linguistique a été adoptée pour encadrer l'utilisation d'autres langues que le français dans des situations précises, conformément à la Charte de la langue française. Un 2^e projet pour un changement de zonage a également été adopté, voir l'avis public ci-après.

Aménagement et urbanisme

Le conseil a octroyé un contrat à Groupe GEOS pour une étude géotechnique et une caractérisation environnementale du 10^e rang Est, pour un montant de 40 126,28 \$. Ce contrat vise à préparer la réfection de cette voie municipale, essentielle pour l'infrastructure de la région.

Travaux publics

Pour assurer le déneigement des infrastructures municipales durant l'hiver, monsieur Michel Turgeon a été embauché au poste de journalier saisonnier. En parallèle, le conseil a accepté la démission de monsieur Yvan Poulin, chef d'équipe aux travaux publics, et a approuvé l'affichage d'un poste de journalier pour pourvoir à ce départ.

Sécurité publique et incendie

Le conseil a reçu et accepté le rapport du service incendie pour le mois d'octobre 2024, incluant un bilan des interventions effectuées.

Loisirs, organismes et activités culturelles

Le conseil a décidé de soutenir financièrement deux initiatives locales. Une aide a été accordée au comité du Marché de Noël pour le publipostage et la tenue d'un spectacle, ainsi qu'un montant de 500 \$ au

Comité Aide Beauceville pour la distribution de paniers de Noël dans le cadre de la guignolée 2024. De plus, trois certificats cadeaux seront tirés parmi les acheteurs du Marché de Noël, à dépenser chez les marchands de Saint-Odilon. William Boily, étudiant, a été embauché comme préposé au stade.

Pour une troisième année consécutive, Saint-Odilon-de-Cranbourne a été invitée par les organisateurs du Tour de Beauce à accueillir une étape de cet événement cycliste. Avant de confirmer sa participation, le conseil rencontrera l'organisation pour examiner les modalités et les retombées potentielles pour la municipalité.

La séance s'est terminée par la période de questions et la lecture de la correspondance. La prochaine séance du conseil est prévue pour décembre.

Urbanisme et demande de permis

Nous tenons à vous informer que la Municipalité a renouvelé son entente avec la MRC pour la délivrance de permis. **M. Joel Fortier** assure donc les fonctions de Responsable du Service d'Urbanisme de notre municipalité.

M. Fortier est disponible pour vous accueillir au bureau municipal les mardis matin et jeudis après-midi. Il sera également joignable par courriel ou par téléphone en dehors de ces horaires pour répondre à vos questions et fixer des rendez-vous. Vous pouvez le rencontrer également à la MRC Beauce Centre à Beauceville.

Nous vous encourageons vivement à planifier à l'avance vos projets afin d'obtenir les permis nécessaires et de garantir la conformité de vos travaux aux règlements municipaux. Pour faciliter et optimiser le processus de demande de permis, nous vous recommandons de vous munir de votre formulaire de demande de permis dûment rempli (disponible sur notre site internet) ainsi que des plans et autres documents pertinents.

Voici les coordonnées de M. Fortier :

Téléphone : 418-774-9828

Courriel : joel.fortier@mrcbeaucecentre.com

Bureau municipal : 418-464-4801 (mardi am et jeudi pm)

Formulaire de permis : www.saint-odilon.qc.ca



PUBLIC ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES PERSONNES HABLES À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENCAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ :

Lors d'une séance régulière tenue le 11 novembre 2024, le conseil de Saint-Odilon-de-Cranbourne a adopté le second projet de règlement no 429-2024 modifiant le règlement de zonage 394-2021 permettant :

la création de la zone M-77 (mixte). Les usages autorisés suivants et autres spécifications sont ajoutés de la façon suivante :

Les cases des classes d'usage H-11 Unifamiliale isolée, H-12 Unifamiliale jumelée, H-13 Unifamiliale en rangée, H-21 Bifamiliales, P-6 Autres services d'utilité publique et de transport sont ombragées;

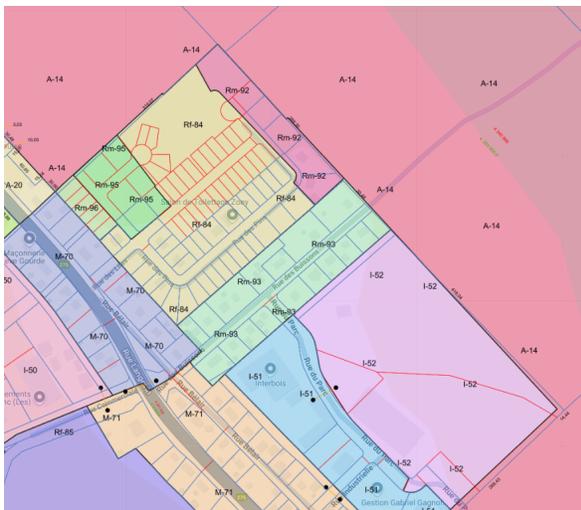
Nouvelle zone M-77 (Mixte)



Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que cette disposition soit soumise à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, à savoir :

Une demande relative à la disposition ayant pour objet la création la zone M-77

Peut provenir des zones contiguës à celle-ci, soit les zones Rf-84, Rm-92, Rm-93, I-52 et A-14 lesquelles sont illustrées au croquis suivant :



Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité et concernées par les zones peuvent demander que le règlement no 429-2024 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou une carte d'identité des Forces canadiennes.

Le registre est accessible de 9h à 19h le lundi 13 janvier 2025, au bureau de la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne, situé au 111, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0.

Le nombre de demande requis pour que le règlement no 429-2024 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement no 429-2024 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19h05 le 13 janvier 2025, au bureau municipal situé au 111, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0.

Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au jeudi de 8h à 12h & 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

Toute personne qui, le 11 novembre 2024, n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique non-résident d'un immeuble ou occupant unique non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 11 novembre 2024 :

Être propriétaire d'un immeuble ou un occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir la demande, depuis au moins 12 mois ;

Dans le cas d'une personne physique : Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout copropriétaire indivis non-résident d'un immeuble ou occupant non-résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes, le 11 novembre 2024 :

Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir la demande, depuis au moins 12 mois ;

Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins de 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale

Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 11 novembre 2024, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Saint-Odilon-de-Cranbourne, ce 20 novembre 2024.

Dominique Giguère

Directrice générale et greffière-trésorière

Nouveaux employés

Bienvenue à 2 nouveaux employés qui ont débuté lundi le 18 novembre dernier.

M. Steve Létourneau contremaître aux travaux publics

M. Létourneau comme contremaître aux travaux publics jouera un rôle central dans l'entretien et le développement des infrastructures municipales. Il planifiera et supervisera les travaux touchant les routes, les réseaux d'aqueduc et d'égout, les parcs, et les bâtiments municipaux. En collaboration avec les équipes sur le terrain, il s'assurera que les travaux sont réalisés efficacement, en respectant les normes de qualité, les échéanciers et les budgets. Il gèrera également les ressources matérielles telles que la machinerie et veillera à ce que l'équipement soit en bon état.

En cas d'urgence, le contremaître coordonnera les interventions pour minimiser les impacts sur les citoyens. En tant que lien entre la municipalité, les citoyens et les entrepreneurs, il répondra aux préoccupations, règlera les plaintes et contribuera à maintenir un environnement sécuritaire et fonctionnel pour tous.

M. Michel Turgeon, journalier saisonnier au déneigement



M. Turgeon est le 2^e journalier au déneigement faisant parti de notre équipe. Le journalier au déneigement est un travailleur essentiel pour assurer la sécurité et la fluidité des déplacements pendant l'hiver. Son rôle principal est de participer aux opérations de déneigement et d'entretien hivernal des infrastructures municipales, telles que les routes, les trottoirs, les stationnements publics et les entrées des bâtiments municipaux.



Vous cherchez du matériel de hockey ? Passez au stade pour voir ce qu'on a à offrir ! Au programme : culottes, jambières, gants, casques, coudières.

**Premiers arrivés, premiers servis !
C'est gratuit! 📄**

Pour plus d'infos, contactez-nous directement ou passez au stade ! 🇨🇦



SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE



Nouveaux apprentis pompiers.

Bienvenue à M. Vincent Nadeau et à M. Charles-Antoine Bilodeau dans notre équipe comme apprentis pompiers.



À l'approche des Fêtes.

Arbre de Noël

Privilégiez un arbre artificiel, car il risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel.

Si vous choisissez un arbre naturel :

- *Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épinettes ne se détachent pas facilement.*
- *Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.*
- *Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur (plaque électrique, chauffe-pot, foyer, etc.).*
- *Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.*
- *Renseignez-vous auprès de votre municipalité avant de vous débarrasser de votre arbre; plusieurs organisent des collectes pour transformer les arbres en compost.*

Lumières décoratives

- *Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.*
- *Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL.*
- *N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.*
- *Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur.*

- *Ne surchargez jamais le circuit électrique.*
- *Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.*

Cordon de rallonge

- *Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.*
- *Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.*
- *Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.*

Joyeuses fêtes et soyez prudent!

Pour information :

Robert Ruel

Directeur SSI

Saint-Odilon

Caserne #1, MRC Robert-Cliche

robert.ruel@bobruel.com



LE TABLEAU DES HONNEURS

Concours costumes d'Halloween



Bravo à Billy Dulac, grand gagnant du panier de bonbons!

Merci à tous les participants !





Bonne chance à EMMY FECTEAU qui a DÉBUTÉ SON CAMP DANS LA PWHL avec les NEW YORK Sirens

ACTIVITÉS À VENIR

PAUL DARAÎCHE EN SPECTACLE À L'OTJ DE SAINT-ODILON

Ne manquez pas une soirée exceptionnelle avec Paul Daraïche, un géant de la musique country québécoise, qui présentera ses plus grands succès en personne!

Date : 17 juillet 2025

Heure : 20h00 à 22h00

Lieu : OTJ de Saint-Odilon,

Coût : 51,14 \$

Les billets sont disponibles en ligne via Lepointdevente.com, agissant comme mandataire officiel pour cet événement

organisé par l'OTJ de Saint-Odilon. Pour toute question, contactez l'organisateur à otj@saint-odilon.qc.ca.



Partagez l'événement avec vos proches et préparez-vous à vivre une soirée inoubliable!

Les exposants du Marché de Noël

23 novembre
10 à 16:00

Salle municipale de ST-Odilon

- 
- ARBONNE
TUPPERWARE
DOTERRA
JENN PHOTOGRAPHIE
FOODTRUCK HOLÀ CHURROS
ZYIA
STUDIO MV TATOO
MARYKAY
SCENTSY ET NORWEX
3 BANDITS ET LES DOUCEURS DE BIANCA ET JESSY
JEANNE NADEAU
BERGERIE CLOUTIER
ARRANGEMENT FLORAUX MARCELLE VEILLEUX
LES SAVONS DE SUZY
MARIE FLAGEOLE
EPICURE
LAVENDER MOON
ARTISTE PEINTRE VICKY THERRIEN
CREATION VC
TOCARA
SCHOLASTIC
ATELIER 91
ARTISANAT LISE BIRON
LES GÂTEAUX ET SUCRERIES DE MILY
PERLREBB
ARTISANAT FRANCINE BEAUDOIN
CAROLINE RIVARD
ISABELLE LAVOIE
MARYSE TALBOT
- MADEMOISELLE GREEN
CHOCOLATS FAVORIS
DOUCEURS LAVABLES DE LULU ET LISA
ROSIE ONGLERIE ET CHOUCHOUS
FRIPERIE LE TIROIR VERT
MARIEM COIFFURE
DISTILLERIE LA PONCE
MILA.BIJOUX PERMANENTS
CREATIVE MILONIA
PARLER AVEC PLAISIR
GINETTE DROUIN
ARTISANAT MYRIANNE LAFONTAINE
FERME TOULOUSE
FADOO
ÉGLISE ST-ODILON
RECREANY
SOINS ÉNERGIQUES MANON LAVERDIÈRE
- VISITE DU PÈRE NOËL
DE 11 A 14:00**
- MASCOTTES
DE 12:00 14:00**
- PHOTOBOOTH 360
MOCKTAILS GRATUITS
MAQUILLAGES POUR
ENFANTS
ANIMÉS PAR
LA MDJ DE ROBERT CLICHE**



Marché de Noël

23 NOVEMBRE
SALLE MUNICIPALE
DE ST-ODILON



*Au profit de l'église, nous
récoltons des objets
religieux, un don
volontaire sera suggéré
pour info contactez
Stephanie
581-372-6202*



PRÉSENCE DE
CHANTEURS ET
MUSICIENS
DE 11HRS À 13HRS

CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

ÉCOLE ARC-EN-CIEL DE ST-ODILON

Chers membres de la communauté scolaire,

À l'approche du temps des Fêtes, je tiens à vous adresser quelques mots pour souligner le magnifique début d'année scolaire que nous avons eu. Grâce à une équipe dévouée et passionnée, nous avons pu créer un environnement propice à la réussite de nos enfants. Leur engagement quotidien est une véritable source d'inspiration.

Je souhaite également mettre en lumière la belle réussite que nous avons connue avec la formation sur les fonctions exécutives. Le taux de participation élevé des parents témoigne de l'importance que vous accordez à l'éducation de vos enfants et de votre volonté de collaborer étroitement avec notre école. C'est un bel exemple de partenariat entre l'école et la famille, et nous en sommes très fiers.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous les parents qui s'impliquent activement, que ce soit au sein du conseil d'établissement ou de l'organisation de participation des parents. Votre dévouement et votre soutien sont essentiels pour le bon fonctionnement de notre école et pour offrir à nos enfants les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Je profite également de cette occasion pour vous rappeler que la boîte de don de l'entraide diabétique, située près du stade, est un moyen de financement important pour notre école. On vous invite à y déposer les vêtements dont vous voulez vous départir. Votre générosité est grandement appréciée.

Je vous souhaite à tous un merveilleux temps des Fêtes, rempli de joie et de moments précieux en famille.

Cordialement,

Maxime Lessard
Directeur de l'école



FADOQ—Fêtes des jubilaires, St-Odilon

Vous avez souligné en 2024, soit votre 50e, 55e, 60e... anniversaire de mariage, c'est donc avec joie que le Club FADOQ 4 saisons de St-Odilon vous invite à venir célébrer avec nous ces grands moments d'Amour et de Bonheur.

Quand: Jeudi le 5 décembre 2024 à 11h

Où: Salle Simon Roy, 111, rue Hôtel-de-Ville

Un vin d'honneur vous sera servi lors de votre arrivée, suivi d'un repas chaud et d'un après-midi récréatif et d'un partage de souvenirs. On vous attend avec grand plaisir. Le tout est gratuit.

S.V. P. Confirmer votre présence auprès de Maryse Baillargeon au 418-464-4761 ou baillargeonmaryse04@gmail.com avant le 22 novembre 2024.

Merci!

Gilbert Bilodeau, président



CARNET DU LECTEUR JANVIER À DÉCEMBRE 2024



**Biblio
L'Intello**
Nous avons le COEUR d'éveiller et d'éduquer

IL EST ENCORE TEMPS DE PARTICIPER AU CARNET DU LECTEUR. POUR PLUS D'INFORMATIONS, PASSEZ VOIR LES BÉNÉVOLES À LA BIBLIOTHÈQUE.

DE BEAUX PRIX À GAGNER



UNE TABLETTE SAMSUNG GALAXY TAB S6 LITE 10,4" AVEC STYLET (VALEUR 350\$)



UNE CARTE CADEAU DU MAGASIN RENAUD BRAY D'UNE VALEUR DE 200\$



UN ENSEMBLE DE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR LA FAMILLE (VALEUR 100\$)

Message de votre Fabrique



Rappel pour la CVA



Nous tenons à remercier grandement tous les gens qui ont remis leur CVA (contribution volontaire annuelle) en 2024.

Voici un simple rappel pour ceux et celles qui auraient oublié de retourner leur enveloppe de CVA. Il est toujours possible de participer en allant porter votre contribution au bureau aux heures d'ouverture (mardi de 9 h 00 à 11 h 30) ou en utilisant la boîte de courrier qui est située sur le côté droit du portique, à l'extérieur, à la droite de l'église, soit sur le côté du Centre Curé Larochelle pour déposer votre enveloppe.

Par votre générosité, vous exprimez :

- votre appartenance à la communauté chrétienne;
- votre satisfaction de pouvoir compter, en cas de besoin, sur les services offerts par votre église, soit les baptêmes, sacrements, mariages, funérailles...
- Votre fierté de contribuer à l'entretien d'édifices qui font partie de notre patrimoine collectif.

La contribution volontaire annuelle (CVA) est l'activité principale de financement de notre paroisse. Vos dons nous permettent de demeurer une Église active ! Ils serviront toujours à assurer l'ensemble des activités de NOTRE communauté !

Le CCOL lance un rappel afin de maintenir **son fonds de roulement**.

L'Église, depuis ses débuts, représente un carrefour où des liens profonds se tissent entre des personnes différentes aux forces complémentaires. Notre communauté cherche à vivre une solidarité vraiment familiale.

Nous avons GRANDEMENT besoin de votre soutien qui est nécessaire à la continuité de tous ces services offerts par VOTRE ÉGLISE DE ST-ODILON !

Votre CCOL



Intentions de messe pour la période des Fêtes

Afin que vos intentions de messe soient inscrites sur le feuillet pour les messes célébrées durant la période des Fêtes, veuillez, svp, nous les faire parvenir avant **le 9 décembre 2024**, soit en allant directement au bureau de St-Odilon les mardis de 9h à 11h30, en utilisant la boîte de courrier qui est située sur le côté droit du portique, à l'extérieur, à la droite de l'église (côté du Centre Curé Laroche), pour y déposer votre enveloppe contenant vos informations ou en téléphonant au 418-397-5771 poste 105.

Merci de votre collaboration



MARDI 24 DÉCEMBRE

- 15 h 00 Saints-Anges
- 16 h 00 Saint-Bernard
- 16 h 00 Saint-Isidore
- 16 h 00 Saint-Patrice
- 16 h 00 *Tring-Jonction
- 16 h 00 *Saint-Victor
- 16 h 30 Frampton
- 16 h 30 Sainte-Hénédine
- 18 h 00 Saint-Elzéar
- 18 h 00 *Sainte-Marie
- 19 h 00 *Saint-Jules
- 19 h 00 Sainte-Marguerite

- 20 h 00 *Beauceville
- 20 h 00 *Saint-Joseph
- 20 h 00 Saint-Odilon
- 20 h 00 Saint-Sylvestre
- 20 h 00 Saint-Narcisse

22 h 00 Sainte-Marie

Minuit Beauceville

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

- 9 h 00 *Beauceville
- 10 h 00 Saint-Frédéric
- 10 h 30 *Sainte-Marie
- 10 h 30 Vallée-Jonction - Fête Patronale

DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 2024 LA SAINTE FAMILLE

- 9 h 00 *Beauceville
- 9 h 00 *Saint-Joseph
- 9 h 00 *Tring-Jonction - Fête Patronale
- 10 h 30 *Sainte-Marie

LUNDI 30 DÉCEMBRE

- 19 h 00 *Beauceville

MARDI 31 DÉCEMBRE

- 9 h 00 St-Sylvestre - Fête Patronale

MERCREDI 1ER JANVIER 2025 SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU

- 9 h 00 *Saint-Joseph
- 10 h 30 Saint-Narcisse
- 10 h 30 *Sainte-Marie - Fête patronale

Pour toutes autres dates veuillez consulter nos horaires de messes ou nos feuillets paroissiaux.

psfdb.ca ou smdj.ca

* messes diffusées sur Facebook ou autres



■ Votre Conseil Municipal

■ Maire:

■ Monsieur Patrice Mathieu

■ Conseillers:

■ Mesdames: Audrey Pomerleau

■ Maryse Baillargeon

■ Messieurs Éric Morency

■ Michel Pigeon

■ Sylvain Carboneau

■ Vincent Poulin

Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2024

15 janvier-12 février-11 mars-8 avril-13 mai-

10 juin-8 juillet-12 août- 9 septembre-

7 octobre-11 novembre- 9 décembre.

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0

Tél: 418-464-4801

Télécopieur: 418-464-4800

Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

Directrice générale greffière-trésorière:

Mme Dominique Giguère

Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

Contramaitre aux travaux publics:

M. Steve Létourneau

Bibliothèque Municipale

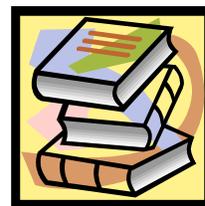
111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

MARDI: 13h00 à 16h00

JEUDI: 13h00 à 16h00 et 18h30 à 20h00

SAMEDI: 9h00 à 12h00



Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:30h à 12h00
et de 13h00 à 16:30h et le vendredi
De 8:30h à 12h00

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

loisir@saint-odilon.qc.ca